



6 septembre 2012, Abbaye de Fontenay

2012 devra être l'année de la démocratie sanitaire. Celle-ci devra se construire en région, unité géographique et politique centrale de l'organisation et de l'efficacité du système de santé. Les États Généraux de la Santé en Régions (EGSR), rendez-vous de toutes les forces vives du monde de la santé seront, cette année, consacrés au thème :

### « Parcours de soins - Parcours de santé »

Les EGSR sont LE lieu de rencontre, d'échange et de construction commun à l'ensemble des acteurs de la chaîne de santé. Ce véritable Salon des Entrepreneurs en Santé invite patients et associations, usagers du système de santé, professionnels de santé et leurs représentations syndicales et ordinaires, producteurs de soins (industriels du médicament ou des dispositifs médicaux, solutions de services, établissements hospitaliers ou médico-sociaux) pouvoirs publics, payeurs et élus locaux, à apporter leurs contributions au débat régional et à l'optimisation du système.

Organisés autour de débats sur ce thème central et de présentations de posters, ce colloque se tiendra à l'Abbaye de Fontenay en Bourgogne et sera l'occasion de rencontres fertiles. Les posters présentés par les acteurs eux-mêmes, montreront des projets et réalisations concrètes apportant des solutions locales et efficaces à diverses problématiques de prises en charge. Forts d'une première édition, qui a rassemblé plus de 200 personnes autour de 60 posters en juin 2011, nous espérons, cette année, exposer plus de 100 expériences multi-partenariales.

#### Objectifs

Les 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions ont pour objectifs :

- de devenir le colloque de référence de la politique de santé liée à l'application concrète et locale de la loi HPST.
- d'apporter des éléments d'informations et de solutions aux problèmes posés par la mise en place de la politique régionale, en privilégiant le caractère concret et innovant de ces réalisations avec la présentation de posters en rapport avec le thème « Parcours de soins - Parcours de santé ».

- d'aboutir à une définition commune sur le thème « Parcours de soins - Parcours de santé » ainsi qu'à des propositions concrètes d'optimisation de l'organisation des parcours de soins et des parcours de santé.

#### Description de l'événement

Les 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions se tiendront à l'Abbaye de Fontenay (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO). Ils se dérouleront le 6 septembre, associant :

- des débats et tables rondes sur le thème « Parcours de santé - Parcours de Soins »
- une séance de présentation de posters portant sur des réalisations concrètes régionales ou locales
- des moments de rencontres entre les acteurs
- le Prix du Public sera attribué aux posters élus par les participants à la journée du 6 septembre et sera remis au Sénat

L'ensemble des posters ainsi que les comptes-rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions.

#### Publics rencontrés

L'intégralité des acteurs de santé et leurs représentations sont légitimes à participer aux 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. Les organisations non gouvernementales ayant des missions sur le plan sanitaire ou médicosocial sont également invitées à participer.

Le colloque est ouvert aux journalistes.



## Comité Stratégique des 2<sup>èmes</sup> Etats Généraux de la Santé en Régions

*Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement*

### Membres du Comité Stratégique :

- Corinne BEBIN, Maire adjointe de Versailles, déléguée aux affaires sociales
- Alain BERGEAU, Président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS)
- François BESNIER, Président de l'association Prader Willi France
- Michel BONJOUR, Vice-Président de l'association SOS Hépatites
- Gilles BONNEFOND, Président de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)
- Gilbert CARANHAC, Directeur d'Hox-Com
- Michel COMBIER, Président de l'Union Nationale des Omnipraticiens de France (UNOF – CSMF)
- Alain CORVEZ, Directeur de la Stratégie et de la Performance de l'ARS Languedoc Roussillon
- Vincent DANCOURT, Directeur d'ADECA 21-58
- Alain DELGUTTE, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne
- Hélène DELMOTTE, Rédactrice en chef de La Gazette Santé Social
- Jean-Jacques DUMAS, Responsable des Relations Régionales du Laboratoire Baxter
- Elisabeth FERY-LEMONNIER, chargée de mission au Secrétariat Général des Ministères chargés des Affaires Sociales, représentant Olivier OBRECHT
- Philippe GAERTNER, Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF)
- Corinne HAGLON DUCHEMIN représentant Nathalie MAUBOURGUET, Présidente de la Fédération Française des Associations de Médecins Coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO - EHPAD)
- Jean-Luc HAROUSSEAU, Président de la Haute Autorité de Santé
- Alain HOUPERT, Sénateur-maire de Côte d'Or, Vice-Président du Conseil Général de Côte-d'Or
- Jean-Michel KLEIN, Président du Syndicat National des ORL (SNORL)
- Jean-François LEGER, AIDES, représentant Bruno SPIRE, Président de l'association AIDES
- Claude LEICHER, Président de MG France
- Dominique LIBAULT, Vice-Président du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale
- Marie-Dominique LUSSIER, Manager « secteur médicosocial » à l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de Santé et Médicosociaux (ANAP)
- Anne MOUNOLOU, Directrice Générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle (FNMI)
- Martial OLIVIER-KOEHRET, Président de Soins Coordonnés

- Jean-Paul ORTIZ, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon (URPS-ML)
- Alain PEREZ, Grand Reporter au journal Les Echos
- Pierre-Charles PONS, Directeur Général du CHU de Dijon, Vice-Président de la Conférence des Directeurs Généraux de CHRU
- Gérard RAYMOND, Président de l'association Française des Diabétiques (AFD)
- Catherine RAYNAUD, Directeur des Affaires Institutionnelles du Laboratoire Pfizer
- Jean-François REY, Président de l'Union des Médecins Spécialistes (UMESPE)
- Jean-Philippe RIVIERE, Directeur médical de Doctissimo.fr
- Bernard ROUAULT, Administrateur du Groupement de Coopération Sanitaire « Amplitude »
- Valérie SALOMON, Chef du Bureau qualité et sécurité des soins à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne
- Philippe TISSERAND, Président de la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI)
- Jean-François TRIPODI, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires
- Emmanuel VIGNERON, Géographe et Professeur d'Aménagement sanitaire
- Viviane VIOLLET, Présidente d'Alliance Maladies Rares



## Programme des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

### « Parcours de Soins - Parcours de Santé »

Jeudi 6 septembre 2012

7h 57 : arrivée en gare de Montbard

8h30 : café accueil dans les jardins de l'Abbaye

9h00 : allocution de bienvenue et discours officiels

9h30 - 11h00 : table-ronde n°1 : « Parcours de soins ou parcours de santé ? »

La table-ronde doit permettre d'esquisser une définition conceptuelle suffisamment consensuelle du « parcours de soins - parcours de santé » car il existe un réel flou autour des deux notions.

Sous la modération d'Alain PEREZ, Les Echos, avec la participation de :

- Françoise TENENBAUM, Présidente de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Bourgogne
- François Xavier SELLERET, Directeur Général de l'Offre de Soins (DGOS)
- Viviane VIOLLET, Présidente d'Alliance Maladie Rares
- Alain CORVEZ, Directeur de la Stratégie de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Languedoc Roussillon
- Philippe TISSERAND, Président de la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI)
- Frédéric VALLETOUX, Président de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

11h00 - 11h15 : pause

11h15 - 12h45 : partage d'expériences du terrain : « S'appuyer sur la diversité de l'existant régional » : comment mettre à disposition et en valeur les éléments constructifs du « parcours de soins - parcours de santé » en région, comment le faire connaître du public et des acteurs. Sur la base de reportages vidéos et d'une discussion libre, suivie de 30 minutes de questions avec la salle. Avec la participation de :

- Jean-Luc HAROUSSEAU, Président de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Bernadette DEVICTOR, Présidente de la Conférence Nationale de Santé (CNS)
- Animateur : à définir

12h45 - 16h30 : déjeuner sur l'herbe et espace d'échange autour des posters, vote des participants pour le *Prix du Public*

16h30 - 18h00 : table-ronde n°2 : « Nouvelles missions, nouvelles organisations, nouveaux métiers » : dans un monde qui bouge autour et avec le malade, redéfinir les parcours professionnels.

Sous la modération d'Anne MOUNOLOU, Directrice Générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle (FNMI) et avec la participation de :

- Pierre de HAAS, Président de la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS) (*à confirmer*)
- Jean-François REY, Président de l'Union des Médecins Spécialistes (UMESPE)
- Claudine ESPER, Vice-Présidente de la Ligue contre le cancer
- Jean-François TRIPODI, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires
- Jean-Loup DUROUSSET, Président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP) (*accord de principe*)
- Danielle CADET, Coordonnatrice Générale des Soins de l'Hôpital Lariboisière-Fernand Widal

18h00 - 18h30 : le regard des Grands Témoins

- Gérard Raymond, Président de l'Association Française des Diabétiques
- Denis Piveteau, Président du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) (*à confirmer*)

18h30–18h45 : conclusion des Etats Généraux de la Santé en Régions par Olivier Mariotte, nile

18h45-19h30 : verre de l'amitié autour de spécialités bourguignonnes dans le parc de l'Abbaye

Retour à Paris au TGV de 20h01 (arrivée 21h07)

Eléments de langage pour les tables-rondes
--

**Table-ronde n°1 : « Parcours de soins ou parcours de santé ? »**

La table-ronde doit permettre d'esquisser une définition conceptuelle suffisamment consensuelle du « parcours de soins - parcours de santé » car il existe un réel flou autour des deux notions :

- de quoi parle-t-on exactement ? Quelle est, quelles sont les définitions existantes du parcours de soins - parcours de santé du malade bien qu'il n'y ait, à l'heure actuelle, aucune définition légale et réglementaire ?
- comment les différents acteurs sur le terrain composent avec les ruptures de parcours, en connaissance des « vides » législatifs ou administratifs qui causent ces ruptures ? (Diffusion de 3/4 vidéos lors de la TR1, pour permettre de rebondir dans le débat ?)
- quelles différences entre le parcours de soins coordonnés instauré par la loi d'août 2004, le réseau, la filière, la médecine de parcours, etc. ?
- que penser des propositions de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de Santé et Médico-sociaux (ANAP) qui, la première, a tenté de modéliser le parcours de soins (guide, parcours de soins des personnes âgées de plus de 75 ans en collaboration avec trois ARS) ?
- que penser du dernier avis du Haut conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) qui opte pour la notion de médecine de parcours, et souhaite passer d'une logique de structures

(autonomes, cloisonnées, régies par un empilement d'actes ponctuels et isolés) vers le principe d'une qualité du parcours de soins de la personne malade, appréhendé dans sa totalité ?

- l'intégration du social et du médico-social dans la définition du Parcours de Soins - Parcours de Santé (cf. définition québécoise du parcours : le social comme porte d'entrée vers le sanitaire)
- la mise en exergue du rôle du médecin traitant dans le parcours de soins coordonné, tel que défini par la loi d'août 2004
- le clivage entre la centralisation réputée « excessive » de la mise en place et de la consolidation des Agences régionales de Santé (ARS) et le degré d'autonomie des ARS dans la conduite de la politique régionale de santé
- le rôle émergent des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans le décloisonnement du système de santé et la lutte contre les déserts médicaux

### **Partage d'expériences du terrain : « S'appuyer sur la diversité de l'existant régional »**

Valorisation des expérimentations locales réussies en repérant 7 à 8 acteurs de terrain représentatifs de l'ensemble des 26 régions (Ex : le réseau Ophtalmologie Nouvelles Générations promu par le Professeur Philippe GAIN au CHU de Saint-Etienne, ou bien la Coopération Ophtalmologistes-orthoptistes à Narbonne) :

- interviews vidéos qui traiteraient autant d'expériences en ambulatoire, qu'en social, médico-social, ainsi que dans les secteurs libéraux et hospitaliers, plusieurs acteurs viendraient témoigner et échanger sur leur travail au quotidien
- quelles difficultés sont rencontrées chaque jour, comment pallier les ruptures dans le parcours de soin, et mettre en place une cohérence et un suivi lorsque des vides administratifs font jour ?

### **Table-ronde n°2 : « Nouvelles missions, nouvelles organisations, nouveaux métiers »**

Dans un monde qui bouge autour et avec le malade, redéfinir les parcours professionnels. La loi HPST vient redessiner profondément l'offre de soins et de santé à l'échelon régional en favorisant le déploiement d'outils de coordination nécessaires à la fluidification du parcours de soins - parcours de santé (article 51 de la loi HPST, etc.). Le redimensionnement des métiers et l'apparition de nouveaux métiers d'interface (le technicien d'insertion par exemple) est en marche même si la mise en place de ces outils s'accompagne de postures de défense des acteurs :

- les frontières entre corps de métiers, cultures professionnelles deviennent de plus en plus poreuses : quelles implications sur les cursus de formation ?
- les Groupement de Coopération Sanitaire, les Communautés Hospitalières de Territoire, les Protocoles de Coopération Interprofessionnels (article 51 de la loi HPST) sont-ils les outils qui permettront à terme de fluidifier le parcours de soins - parcours de santé du malade ? Le développement de l'exercice collectif ambulatoire (les Maisons de Santé Pluridisciplinaires constituées en Sociétés Interprofessionnelles de Soins Ambulatoires), les réseaux et les pôles de santé sont-ils les réponses les plus appropriées ?
- la rémunération sera-t-elle le plus sûr moyen de favoriser le changement de prise en charge ?
- quelle liberté d'animation pour l'ARS ? Que faire des Fonds d'Intervention Régionaux (FIR) ?
- Quid des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ?

Destinés à présenter de façon didactique les projets existants en régions, ils comporteront les éléments suivants :

- nom du projet, son logo
- nom du promoteur et sa qualité, noms des co-promoteurs et des partenaires
- contexte et objectif recherché par le projet
- description du projet, matériel et méthode, période d'application du projet (début, fin éventuelle), population-cible, professionnels et structures impliqués...
- critères d'évaluation et organisme en charge de celle-ci, accréditations, organismes accréditeurs, labels, etc.
- financement(s) et leurs provenances, moyens de communications utilisés et outils mis en place et/ou créés
- estimation du coût du projet
- résultats obtenus et évaluation du différentiel vis-à-vis des objectifs recherchés
- discussion et critique, description des difficultés rencontrées, solutions apportées, recommandations, commentaires, vision prospective, points d'amélioration ou d'extension du projet voire de diffusion.

L'ensemble des posters ainsi que les comptes-rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. L'indépendance éditoriale des éléments fournis et communiqués est garantie par la charte d'engagement de nile présente sur le site de la manifestation, et jointe au présent document.



## Charte d'engagement de nile

Afin de souscrire aux règles déontologiques et pour garantir la meilleure transparence, nile souhaite détailler les principes généraux sur lesquels reposent l'organisation, les soutiens institutionnels et financiers de la manifestation et sa communication. Le présent document est public et figure sur le site internet institutionnel des EGSR (<http://www.etatsgenerauxsanteregions.fr>). Les Etats Généraux de la Santé en Régions doivent permettre de promouvoir des projets concrets locaux et multi-partenariaux réussis dans le champ de la santé, du social et du médico-social. Exposés sous forme de posters, ils portent sur les champs de la prévention, du dépistage, de l'information, de la formation du patient ou du professionnel de santé et de l'amélioration de la prise en charge, en lien direct avec le thème « Parcours de Soins - Parcours de Santé ».

nile promeut, pilote et organise les 2<sup>èmes</sup> Etats Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR.

nile s'engage :

- à mettre en œuvre les décisions prises par le Comité Stratégique. Celui-ci fixe les grandes orientations et la stratégie de la manifestation, définit les thématiques des différentes tables-rondes et valide le choix des intervenants. Les membres du Comité Stratégique et les intervenants ne perçoivent aucune rémunération pour remplir leurs missions. Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement
- à respecter la libre expression et l'indépendance éditoriale des promoteurs de projets présentés sous forme de posters, des communications et des interventions des intervenants et à n'intervenir en aucune manière sur les appréciations qui pourraient être faites des EGSR par les éditorialistes et journalistes
- à rendre transparentes et publiques les conditions régissant l'offre de partenariat qu'il signe avec un organisme partenaire. Ce partenariat fait l'objet d'un accord écrit amendable et résiliable précisant les objectifs poursuivis, les obligations réciproques des deux parties et les modalités détaillées de l'offre de partenariat. Ce partenariat ne pourra, en aucune façon, constituer un outil de promotion ou de valorisation d'un quelconque produit de santé ou dispositif médical



## Être partenaire des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions

Toute institution ou société peut soutenir les 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions, en souscrivant aux offres partenariales décrites dans le document « Être partenaire des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions ». Dans sa charte d'engagement, rendra transparentes et publiques les conditions régissant l'offre de partenariat qu'il signe avec un organisme partenaire.

Être partenaire des 2<sup>èmes</sup> EGSR, c'est :

- s'associer et accéder à un événement de référence réunissant toutes les forces vives du monde de la santé : patients, associations, usagers du système de santé, professionnels de santé et leurs représentations syndicales et ordinales, producteurs de soins, pouvoirs publics et payeurs, journalistes, institutionnels, élus locaux...
- développer une relation privilégiée avec le Comité Stratégique et les intervenants
- bénéficier d'informations régulières sur le déroulement du projet et participer à ce jour d'échange et de réflexion autour du thème « Parcours de soins - Parcours de santé »

Partenariat proposés : Jade, Tourmaline ou Émeraude
---

### Partenaire Jade

La contribution, fixée à 5.000€, comprend :

- une inscription gratuite aux 2<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR
- la possibilité pour vous d'inviter une personne extérieure à votre société aux 2<sup>èmes</sup> EGSR

### Partenaire Tourmaline

La contribution, fixée à 15.000€, comprend :

- une inscription gratuite aux 2<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR

- la possibilité pour vous d'inviter trois personnes extérieures à votre société aux 2<sup>èmes</sup> EGSR
- une invitation pour 2 personnes de votre société aux dîners du Comité Stratégique
- la possibilité de faire figurer un document à caractère institutionnel en rapport avec le thème « Parcours de soins - Parcours de santé », sur la clé USB remise à l'intégralité des participants à l'issue des 2<sup>èmes</sup> EGSR (sous réserve de validation du document par le Comité Stratégique)

### Partenaire Émeraude

La contribution, fixée à 25.000€, comprend :

- deux inscriptions gratuites aux 2<sup>èmes</sup> EGSR
- la présence de votre logo sur les éléments de communication (site internet, kakemono, programme et compte-rendu) des 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- la possibilité de mise en lien de votre site avec le site des EGSR
- la possibilité pour vous d'inviter cinq personnes extérieures à votre société aux 2<sup>èmes</sup> EGSR
- une invitation pour 2 personnes de votre société aux dîners du Comité Stratégique
- la possibilité de faire figurer un document à caractère institutionnel en rapport avec le thème « Parcours de soins - Parcours de santé », sur la clé USB remise à l'intégralité des participants à l'issue des 2<sup>èmes</sup> EGSR (sous réserve de validation du document par le Comité Stratégique)
- une présence institutionnelle sous forme de rédactionnel dédié au partenaire dans chacune des newsletters qui suivront les 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions
- votre présence institutionnelle dans le cadre de la remise du Prix du Public au sénat

Organisation
--------------

nile promeut, pilote et organise les 2<sup>èmes</sup> États Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR. La charte d'engagement de Nile précise les modalités des relations avec le Comité Stratégique. Elle est disponible sur le site de la manifestation ([www.etatsgenerauxsanteregions.fr](http://www.etatsgenerauxsanteregions.fr)).

L'équipe de Nile en charge des États Généraux de la Santé en Régions se compose de :

- Laurence Perrier, [laurence.perrier@nile-consulting.eu](mailto:laurence.perrier@nile-consulting.eu) , 06 13 07 70 47
- Emeline Mariotte, [emeline.mariotte@nile-consulting.eu](mailto:emeline.mariotte@nile-consulting.eu) , 06 59 18 28 97 ou 01 40 46 78 00
- Arnaud Emeriau, [arnaud.emeriau@nile-consulting.eu](mailto:arnaud.emeriau@nile-consulting.eu) , 06 27 25 25 79
- Olivier Mariotte, [olivier.mariotte@nile-consulting.eu](mailto:olivier.mariotte@nile-consulting.eu) , 06 07 94 61 73